




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/12/2023
Reçu en préfecture le 12/12/2023
Publié le 
ID : 087-218717809-20231207-2023062-DE

2023-062

**Nombre
de Conseillers :**

**en exercice -23-
présents 20
votants 22**

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**

Le 7 décembre

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2023

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD

ABSENTS : Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. HAU, M. CHAUGNY

Pouvoirs : Mme PAGLIONE BISMUTH donne pouvoir à Mme BESSE, M. CHAUGNY donne pouvoir à M. BENARD.

Monsieur Franck PREUILH a été élu secrétaire de séance.

SERVICE DE L'EAU – TARIFS BRANCHEMENT EAU POTABLE - ANNÉE 2024

Madame le Maire rappelle que le Service des Eaux est géré en régie par les Services Municipaux.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les nouveaux tarifs du branchement en eau potable des particuliers **pour l'année 2024**.

Désignation	Tarif TTC 2024
• Branchement eau potable Ø 25 mm, (jusqu'à 6 ml)	1 550 €
• Plus-value :	
- Réfection de chaussée « bicouche »	20,00 €/m2
- Réfection de chaussée « enrobé »	40,00 €/m2
- Tuyau PEHD	60,00 €/ml
<u>Pour tout autre branchement, un devis sera nécessaire</u>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

• **VOTE les tarifs du branchement en eau potable pour l'année 2024 comme indiqué ci-dessus.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER